



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan ministériel de transformation écologique

L'essentiel



Avant-propos

La transformation écologique est le grand défi de notre temps et de nos sociétés. C'est pour cela que l'État s'engage dans le cadre d'une planification pensée territoire par territoire, secteur par secteur pour transformer le pays en profondeur.

Repenser nos comportements, décarboner nos activités, innover : la transformation écologique sert aussi nos missions et notre qualité de vie au travail. Partout au ministère, vous êtes déjà à pied d'œuvre et vous portez au quotidien des actions en faveur de l'environnement. Le plan ministériel de transformation écologique pousse plus loin notre ambition collective et nous donne de nouveaux objectifs concrets.

Déclinaison de la planification écologique de l'État, il vise à travers 9 projets à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, à préserver et restaurer la biodiversité, à réduire la consommation de nos ressources et à s'adapter au changement climatique.

Le plan ministériel couvre différents champs d'action (par exemple : « mieux se déplacer ») et décrit pour chacun les leviers qui seront mobilisés (par exemple l'achat de véhicules électriques ou le raccordement des lieux de Justice aux réseaux de chaleur).

Pour relever le défi de la transition écologique, notre mobilisation à tous sera essentielle.

Retrouvez le plan ministériel dans l'espace « transformation écologique » de l'intranet.



Chaque Français a une empreinte carbone moyenne annuelle de 8 à 9 tonnes d'équivalent CO₂.

Il faudra la réduire à 2 tonnes en 2050 pour que la France fasse sa part de réduction des émissions.

Des objectifs précis,

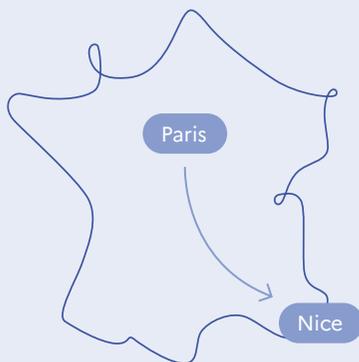
ambitieux mais atteignables

Comme le reste des services de l'État, le ministère de la Justice doit réduire ses émissions de 5% par an jusqu'en 2027, et de 80% d'ici 2050.

Des objectifs précis sont fixés dans les projets du plan qui permettront de suivre son avancée annuelle dans chaque domaine.

Quelques ordres de grandeur d'émissions de gaz à effet de serre

(équivalent CO₂)



Chauffage au fioul ou au gaz d'une maison individuelle de 4 personnes

**2 à 3 tonnes
soit 500 à 750 kg/pers/an.**

100 g de viande bovine
2,7 kg d'équivalent CO₂ émis

Un voyage Paris-Nice

En avion **265 kg/pers.**

En voiture thermique **140 kg/voiture.**

En TGV **2,2 kg/pers.**



Baisser les émissions de 5%, c'est possible : les émissions de la France ont baissé de 4,8% en 2023 et de 25% depuis 1990.

Une organisation qui intègre à la fois

la hiérarchie et le terrain

Le plan est piloté par le secrétariat général et les directions de réseau du ministère. Il s'appuie sur la délégation au développement durable qui anime le réseau de référents « transformation écologique » dans les directions et services de l'administration centrale et des interrégions. Des instances aux différents échelons ministériels élaborent et suivent la réalisation du plan.

Pour ancrer le plan dans la réalité quotidienne de chacun, la transformation écologique sera inscrite dans les documents stratégiques des directions et des services et les agents seront formés au sujet. Par ailleurs, le ministère s'applique à répondre aux appels à projets interministériels qui concrétisent les efforts localement.

Les grands projets du plan

- Projet 1** Mieux connaître pour mieux agir et outiller
- Projet 2** Former, sensibiliser, communiquer et associer les agents à la transformation écologique
- Projet 3** Élaborer des plans de mobilité durable interrégionaux pour décarboner les déplacements
- Projet 4** Mener à bien une stratégie achats responsables
- Projet 5** Agir pour un numérique responsable
- Projet 6** Mieux se nourrir
- Projet 7** Mieux gérer les bâtiments du ministère
- Projet 8** Mettre en place une stratégie interrégionale visant à préserver nos ressources et la biodiversité
- Projet 9** Être exemplaire en administration centrale

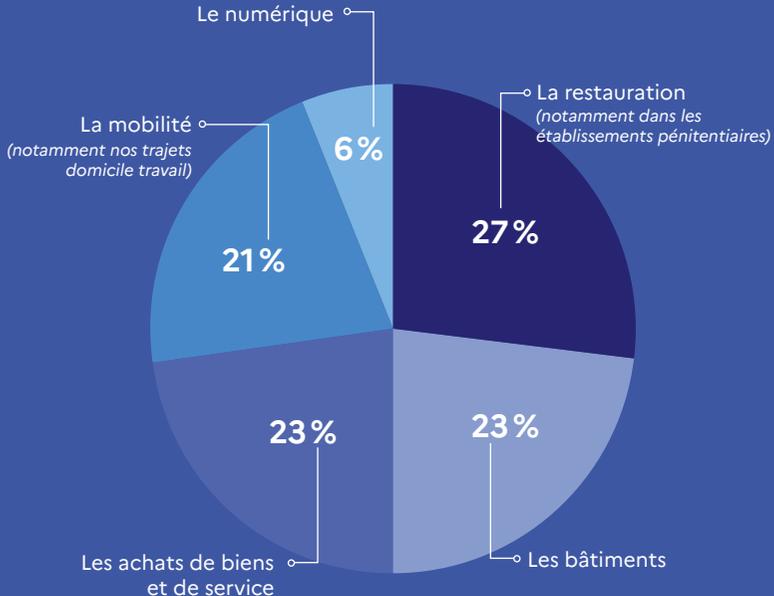
Projet 1

Mieux connaître pour mieux agir et outiller

Ce projet vise à améliorer la connaissance des enjeux ministériels de transformation écologique et la remontée des données pour mettre à disposition les outils et les ressources au plus proche des besoins et des réalités du terrain.

Un diagnostic de départ

Le ministère a procédé à son diagnostic d'émissions de gaz à effet de serre : il émet chaque année 1 million de tonnes d'équivalent CO₂



Projet 2

**Former, sensibiliser, communiquer et associer les agents
à la transformation écologique**

Ce projet vise à permettre aux agents de comprendre les enjeux et de s'appropriier les changements de pratiques et de modes de travail enclenchés par notre administration. L'objectif est de prendre en compte les questions environnementales et la décarbonation dans notre vie professionnelle et personnelle.



Projet 3

**Élaborer des plans de mobilité durable interrégionaux
pour décarboner les déplacements**

Ce projet vise à limiter les déplacements lorsqu'ils ne sont pas nécessaires, privilégier les mobilités douces et notamment la pratique du vélo, développer l'installation et l'usage de bornes électriques. Il concerne tous les types de déplacement : trajets domicile-travail, déplacements professionnels ou des visiteurs.

Un plan ministériel de mobilité durable national sera construit à partir des plans interrégionaux de mobilité durable.



Projet 4

Mener à bien une stratégie achats responsables

Les achats de biens et de services sont plus ou moins source d'émission de gaz à effet de serre selon leur cycle de vie : production, transport, utilisation, fin de vie.

Le projet promeut la démarche d'achat responsable qui vise à intégrer des clauses et des critères sociaux et environnementaux.

Projet 5

Agir pour un numérique responsable

La fabrication et la consommation des matériels sont les sources principales d'impact écologique. La fabrication, qui nécessite beaucoup de ressources, représente à elle seule 80% de l'impact du numérique. Le projet vise à privilégier l'achat de matériels reconditionnés, pour en prolonger la durée d'utilisation et à veiller à leur réemploi en fin de vie. Il recherche aussi l'amélioration de la performance énergétique des centres de données et la conception d'applications qui limitent la consommation de ressources.



Projet 6

Mieux se nourrir

L'alimentation est en France un sujet écologique majeur avec des pratiques agricoles intensives, l'usage de pesticides, l'élevage, la transformation industrielle, les transports des produits...

Pour nous, en raison du nombre très élevé de repas distribués, la restauration collective représente le poste le plus émissif de la Justice (27%, cf. notre bilan d'émissions de gaz à effet de serre).

Ce projet prévoit donc la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'intégration d'offres végétariennes dans les menus ainsi que le développement de l'approvisionnement en produits biologiques, durables et de qualité.

Projet 7

Mieux gérer les bâtiments du ministère

Les bâtiments de Justice représentent une surface de plancher d'environ 6 millions de m². Mieux gérer nos bâtiments, c'est réduire les impacts environnementaux pour une meilleure qualité de vie au travail et une meilleure prise en charge des justiciables et des personnes sous main de justice.

La provenance de l'énergie consommée par nos bâtiments et sa réduction, la stratégie de rénovation plutôt que de construction neuve, le recyclage et réemploi des déchets issus des travaux ou encore la désimperméabilisation des sols sont des éléments clé du projet pour la transformation écologique de notre immobilier.



Projet 8

Mettre en place une stratégie interrégionale

visant à préserver nos ressources et la biodiversité

La transformation écologique répond à plusieurs crises, dont l'érosion de la biodiversité et l'épuisement des ressources. La stratégie interrégionale visera notamment à réduire la production de déchets, à valoriser la fin de vie des objets et à renforcer le tri de ce qui ne peut être valorisé.



Projet 9

Être exemplaire en administration centrale

L'administration centrale doit montrer l'exemple en matière de transformation écologique. Ce projet propose une synthèse de l'ensemble des actions menées sur son périmètre.

QUELQUES RÉALISATIONS DE LA JUSTICE DANS LES CHAMPS D'ACTION DU PLAN



© Crédit photo : Cyril Olivier / Ministère de la Justice

Parcours de formation de l'ensemble des cadres du ministère de la Justice à la transition écologique : conférences du CNRS.

Déploiement d'une machine qui accélère le processus de décomposition des déchets alimentaires au centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand.

Icycles :
réparation de cycles dans la structure d'insertion par l'activité économique à la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré.

Labellisation des procédures d'achats responsables : signature de la charte relations fournisseurs et achats responsables.



© Crédit photo : Joachim Bertrand / Ministère de la Justice

Plan ministériel
de transformation

écologique

L'ess^{ent}iel

